

**Commission Particulière du débat public  
Ligne nouvelle Paris Normandie  
75, Bd Haussmann  
75008 PARIS**

Nos Réf : AF/SL – 11.93

Objet : débat public LNPN  
avis CCIT Centre et Sud Manche

Granville, le 3 novembre 2011

Monsieur le Président,

Vous organisez ce jeudi 3 novembre prochain à Saint-Lô une réunion locale d'échange dans le cadre du débat public portant sur le projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN).

Je ne pourrai vous dire mon avis ce jour, aussi je vous transmets par la présente la position de la CCIT Centre et Sud Manche sur ce dossier stratégique pour l'ensemble de la Basse-Normandie et les entreprises de la Manche en particulier

La mise en œuvre progressive de Lignes à Grande Vitesse (LGV) sur des territoires plus éloignés de Paris que le notre, leur confère désormais des meilleurs temps d'accès à la capitale par le train : **le Cotentin souffre aujourd'hui d'un véritable enclavement ferroviaire**. Qu'il s'agisse de la ligne Cherbourg – Caen – Paris ou de la liaison Granville – Paris, les temps de parcours enregistrés entre les extrémités de ligne, au mieux 3 heures, sont sans commune mesure avec les durées de trajet permises par exemple sur la future LGV Paris – Le Mans – Rennes (1h30). Nous voilà repoussés aux limites du « finistère ferroviaire » avec des temps de parcours vers Paris bientôt équivalents à ceux de Quimper ou Brest ...

Le Projet de LNPN est attendu, grâce à la séparation des trafics (interrégionaux / francilien / fret) et à l'augmentation des vitesses commerciales, pour offrir des gains de temps de l'ordre de 30 à 40 minutes sur les trajets de Paris à Caen et Cherbourg ; il garantirait à nos agglomérations bas-normandes des temps de parcours « acceptables » compte tenu de leur éloignement à la capitale (respectivement 1h13 et 2h12). Si on ne peut que **regretter l'abandon de LGV** autorisant des vitesses supérieures à 300 km/h pour assurer la desserte du Cotentin, il convient **de constater le bien fondé de la création de nouvelles voies ferroviaires entre Paris et la Normandie**.

Nous ne nous positionnerons pas ici sur l'un des différents scénarios proposés par RFF, nous souhaitons simplement **que les choix techniques qui seront fait permettent un raccordement efficace** aux futures liaisons envisagées, prioritairement vers **les plates-formes aéroportuaires de**

**Roissy CDG et Orly** (via transversales, grand Paris Express), puis ensuite **aux lignes d'interconnexion à Grande Vitesse**.

Mais ce qui nous semble aujourd'hui capital, c'est **la nécessaire amélioration du service ferroviaire** rendu, sur et à partir, de la future LNPN. L'investissement envisagé par RFF doit être accompagné d'un **engagement du (des) futur(s) exploitant(s)** des sillons ferroviaires à destination de la Basse-Normandie de **garantir les meilleurs temps** d'accès avancés lors du débat public ; ceci implique de leur part une obligation de moyens : **matériel ferroviaire neuf** apte à garantir des vitesses supérieures à 250 km/h, **cadencement** en gare pour une meilleure lisibilité du service par les clients que nous sommes, systématisation du **principe de rendez-vous** en lien avec les liaisons TER.

La LNPN doit être l'occasion pour **l'ensemble des autorités organisatrices du transport ferroviaire, nationale et régionale, de bâtir une offre de service efficace et complémentaire**.

La gare de Caen doit voir son rôle de hub ferroviaire régional renforcé : à plus de liaisons entre la capitale régionale et Paris, notamment dans les « créneaux horaires d'usage professionnel », doivent correspondre des liaisons régionales de correspondance « en juste à temps » qui assurent de leur côté une desserte fine du territoire (Carentan, Lison, Saint-Lô, Coutances, Granville).

Le projet de LNPN rendra la Basse-Normandie plus attractive et lui offrira des conditions nouvelles de développement. Au-delà de l'effet **grand chantier** que l'on est en mesure d'en attendre et qu'il convient d'organiser pour **que les investissements soient aussi profitables aux entreprises régionales**, le débat public doit être l'occasion de lancer une **réflexion sur les équipements et les opérations d'aménagement** (« quartiers d'affaires » proches des gares, zones d'activités embranchés fer, espaces résidentiels à vocation touristique, espaces naturels de villégiature ... ) pouvant bénéficier d'une liaison renforcée avec la région parisienne.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Le Président**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Loïc Houssard', written over a horizontal line.

**Loïc Houssard**